



ORDRE DU JOUR

séance extraordinaire du Conseil municipal

le 19 décembre 2022 à 19h30

1. Ouverture de la séance;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Budget 2023 ;
 - a. Présentation et adoption du Règlement 2022-280 pourvoyant à l'adoption du budget de Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2023, fixant le taux de la taxe foncière, la date de l'envoi du compte de taxes ainsi que la date des paiements ;
 - b. Présentation et adoption du Règlement 2022-281 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux ainsi que la compensation imposée sur les biens fonds non imposables pour l'année financière 2023 ;
5. Présentation et adoption du Plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 ;
6. Période de questions ;
7. Levée de la séance.